



Mon enfant est appelé par un parent

Par Raphalucy62510

Bonsoir,

Hier, ma fille a été appelée par la mère d'une de ses copines pour une histoire de collégienne (elle gardait son sac puisque sa copine était en béquilles, mais elle l'a donné à une camarade de classe ne la trouvant pas dans la cours de récréation)

La mère de sa copine a appelé directement ma fille sur son téléphone pour lui faire des remontrances.

En a-t-elle le droit?

Personnellement, je pense qu'il faut plutôt remonter le point à un adulte (le CPE ou moi-même)

Merci pour votre retour

Par yapasdequoi

Bonjour

Votre fille a son propre téléphone, vous ne pouvez pas contrôler ses appels.

Par contre vous pouvez lui apprendre à se préserver d'inconnus.

Par Raphalucy62510

Merci pour votre retour.

Bien sûr... Cependant, le parent en question a utiliser le téléphone de sa fille (contact de la mienne puisque camarade de classe)

J'utilise une application de contrôle (family link), j'apprends à ma fille les bonnes pratiques, mais sur ce coup la, je ne pouvais pas la protéger.

Par yapasdequoi

La protéger de quoi exactement ? Elle a reçu des menaces ? Du harcèlement ?

Vous pouvez toujours porter plainte.